



ASSOCIATIONS
& COLLECTIVITÉS

assureur militant



GROUPE MDS
MDS Conseil

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE



OPTION – LOCATION D'EMBARCATIONS LEGERES

(Planche à voile, catamaran et dériveur)

ASSUREUR : MAIF / MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances – SIREN : 775 709 702
Groupe MAIF – Gestion Spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9 - Tél : 03 83 39 76 00 Fax. : 05 49 26 59 95
@ : gestionspecialisee@maif.fr

OPERATION PRESENTEE PAR : MDS CONSEIL

43 rue Scheffer - 75016 Paris - SASU de courtage et de Conseil au Capital de 330 144€-
SIRET 434 560 199 00029- APE 6622Z - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 (www.orias.fr)
Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.530-1 et L.530-2 du code des assurances

Référence de l'association affiliée :

Il est prévu une possibilité d'extension du contrat groupe souscrit par la FFVoile permettant à l'association affiliée et aux utilisateurs des embarcations de garantir leur responsabilité civile dans le cadre de cette activité.

La cotisation est déterminée suivant la date de souscription

Jusqu'au 30/06 : 150€ TTC

Du 1^{er} juillet au 30/08 : 110€ TTC

À compter du 1^{er} septembre : 60€ TTC

Les garanties prennent effet le lendemain de la date de souscription et cessent le 31 décembre de l'année en cours.

BULLETIN D'ADHESION DESTINE AUX ASSOCIATIONS AFFILIEES FF VOILE

A RETOURNER A :

MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75016 Paris

Je soussigné,.....représentant l'association :

Adresse :

Souhaite souscrire à l'option de garantie complémentaire au contrat FF Voile

« Location d'embarcations légères (planche à voile, catamaran et dériveur) »

Je joins un chèque de €, libellé à l'ordre de MDS CONSEIL

Fait à

, le

Signature,